



SECTION
DU
GARD

CSAL FS du 15 mars 2024 (et du 25 mars aussi...)

Décidément, ça devient une habitude (et une mauvaise!), l'ordre du jour pléthorique ne nous a pas permis d'examiner l'ensemble des points prévus dans la journée...

Il a donc fallu trouver une date pour terminer les débats dans un délai raisonnable.

Nous noterons au passage que cette « technique » de dialogue social vise à réduire notre temps de préparation et donc nos possibilités de relever certaines anomalies !

En effet, plusieurs centaines de pages de rapport à éplucher en une journée, c'est compliqué...

Le budget

Bon gré mal gré, nous avons donc passé en revue le budget 2024 qui est cette année amputé de près de 10 % au titre d'une réserve budgétaire dont on sait qu'on ne verra pas la couleur.

Depuis l'année dernière, un budget spécifique est attribué aux formations, il est en hausse cette année. En contrepartie, le budget servant au reste est diminué d'autant.

Nous proposerons donc cette année des formations secouriste, habilitation électrique, des formations écoconduite, sécurité en vélo, il y en aura pour tous les goûts !

Gard Amendes

Nous avons été informés de l'expérimentation sur l'accueil de Gard amendes dans le bâtiment principal de Saintenac.

A défaut de nous avoir demandé notre avis, nous le donnons quand même :

Pour **FO DGFIP 30**, il est inconcevable de faire la « voltige » sur le parking !

Quand Solidaires propose la fourniture de polaires pour les voltigeurs (!), FO milite pour que les agents travaillent à l'intérieur...

Le directeur semblait ne pas comprendre le problème : les vigiles sont dans le hall pendant que nos collègues sont sur le parking !?

Les représentants FO demandent que les vigiles fassent entrer les usagers par petits groupes (de 6 à 10) qui seraient ensuite traités par les voltigeurs dans le hall (et donc au chaud l'hiver et au frais l'été)

Les rapports de l'ISST

Les rapports de l'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail sont passés en revue, l'occasion de faire remarquer que les portes coupe-feu et les BAES (Bloc Autonome d'Éclairage de Sécurité) posent systématiquement des problèmes sur l'ensemble des sites.

Il en va pourtant de la sécurité des agents en cas d'incendie !

Le Médecin du Travail

Le Docteur Marchandot nous a présenté des mesures de prévention du risque suicidaire chez les agents en nous indiquant que de (trop) nombreux collègues sont en souffrance et qu'il convient d'être attentif au comportement des uns et des autres.

Les opérations immobilières

Les nouvelles directives ministérielles fixent un objectif de 16 m² par agent.

A noter que le décompte ne se fait plus au niveau des surfaces de bureau mais de l'ensemble des surfaces du bâtiment qui contient les bureaux, on compte donc les couloirs, les wc, les archives et les hall d'accueil !

Si l'objectif n'est pas atteint, il ne sera pas possible de demander d'enveloppe travaux spécifique pour ce bâtiment.

A titre d'exemple, pour rénover un bâtiment comme l'aile ouest de Saintenac, qui fait 1800 m², il faudrait y loger environ 112 agents...

On comprend mieux l'idée d'y intégrer le SDIF en plus des occupants actuels !

Les projets en cours

La rénovation énergétique (pose de panneaux photovoltaïques, remplacement des menuiseries et isolation des toitures) des sites de Bagnols et Nîmes-Saintenac sont toujours en attente de financement...

Vu le climat de rigueur budgétaire actuel, on risque d'attendre longtemps !

La rénovation de l'accueil d'Uzès n'appelle pas de grosses observations, si ce n'est que les OS n'ont pas été consultées en amont (ça devient pénible...).

On notera juste un manque de confidentialité pour les postes en libre-service.

Le problème se pose également à St-Privat où la direction propose une solution temporaire avec des panneaux de séparation, en attendant une rénovation totale de l'accueil en 2025.

Nous avons par ailleurs alerté la direction sur le manque de sécurité de ce site, puisque les portes d'accès aux services depuis l'accueil ne ferment pas, ce serait en discussion avec le propriétaire...

Nous avons sollicité une visite de la Formation Spécialisée sur ce site.

Sur Saintenac, nous avons relevé le manque de sécurité dans le box d'accueil du SGC, qui ne possède pas de vitre anti-agression, mais comme il ne possède pas non plus de lumière ni de ventilation, ce serait peut-être mieux de changer de box ?

L'installation du wifi dans les salles de réunion et le PRU attend l'approbation du Médecin du Travail.

Le mobilier d'extérieur acheté il y a plus d'un an avec le fonds d'amélioration de la vie au travail n'est toujours pas installé, l'implantation sur le parking n'étant pas arrêtée.

La rénovation du parking de Bagnols est en attente, les travaux étant trop importants.

Le plan de transition écologique

Nous attirons l'attention sur le ressenti des agents qui n'y voit pour l'instant que des contraintes avec notamment un confort thermique en net retrait, que ce soit l'hiver ou l'été.

Baisser le chauffage ou la climatisation, pourquoi pas, mais il aurait fallu isoler les passoires thermiques qui nous servent de bureau avant tout !

Nous avons demandé un bilan chiffré des économies qui ont pu être réalisées, si toutefois il y a eu des économies, afin de justifier cette rigueur énergétique.

La direction devrait par ailleurs proposer prochainement des formations pour sensibiliser les agents à l'importance de la transition écologique.

Vos représentants **FO DGFIP 30** pour ce CSAL-FS :

Frédéric LANCERAUX, Corinne LELONG, Sacha GRUMIC, Philippe FUSEAU, Kévin BARTSCH, Thierry OLIVE et Marine AGOUTIN